

FULLEREN Calendrier du tri 1^{er} semestre 2019

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 M	<i>Jour de l'an</i>	1 V	Bac puce	1 V	Bac puce	1 L		1 M	<i>Fête du travail</i>	1 S	Sac jaune
2 M		2 S		2 S		2 M		2 J	Sac jaune	2 D	
3 J		3 D		3 D		3 M		3 V	Bac puce	3 L	
4 V	Bac puce	4 L		4 L		4 J	Sac jaune	4 S		4 M	
5 S		5 M		5 M		5 V	Bac puce	5 D		5 M	
6 D		6 M		6 M		6 S		6 L		6 J	Encombrants AV
7 L		7 J	Sac jaune	7 J	Sac jaune	7 D		7 M		7 V	Bac puce
8 M		8 V	Bac puce	8 V	Bac puce	8 L		8 M	<i>Victoire 1945</i>	8 S	
9 M		9 S		9 S		9 M		9 J		9 D	
10 J	Sac jaune	10 D		10 D		10 M		10 V	Bac puce	10 L	<i>Lundi de Pentecôte</i>
11 V	Bac puce	11 L		11 L		11 J		11 S		11 M	
12 S		12 M		12 M		12 V	Bac puce	12 D		12 M	
13 D		13 M		13 M	Encombrants PàP	13 S		13 L		13 J	Sac jaune
14 L		14 J		14 J		14 D		14 M		14 V	Bac puce
15 M		15 V	Bac puce	15 V	Bac puce	15 L		15 M		15 S	
16 M		16 S		16 S		16 M		16 J	Sac jaune	16 D	
17 J		17 D		17 D		17 M		17 V	Bac puce	17 L	
18 V	Bac puce	18 L		18 L		18 J	Sac jaune	18 S		18 M	
19 S		19 M		19 M		19 V	<i>Vendredi Saint</i>	19 D		19 M	
20 D		20 M		20 M		20 S		20 L		20 J	
21 L		21 J	Sac jaune	21 J	D3E PàP Sac jaune	21 D		21 M		21 V	Bac puce
22 M		22 V	Bac puce	22 V	Bac puce	22 L	<i>Lundi de Pâques</i>	22 M		22 S	
23 M		23 S		23 S		23 M		23 J		23 D	
24 J	Sac jaune	24 D		24 D		24 M		24 V	Bac puce	24 L	
25 V	Bac puce	25 L		25 L		25 J		25 S		25 M	
26 S		26 M		26 M		26 V	Bac puce	26 D		26 M	
27 D		27 M		27 M		27 S		27 L		27 J	D3E AV Sac jaune
28 L		28 J		28 J		28 D		28 M		28 V	Bac puce
29 M				29 V	Bac puce	29 L		29 M		29 S	
30 M				30 S		30 M		30 J	<i>Jeu de l'Ascension</i>	30 D	
31 J				31 D				31 V	Bac puce		

FULLEREN Calendrier du tri 1^{er} semestre 2019

Bac à puce



Couches et autres éléments
hygiéniques



Lingettes jetables



Petits objets en
plastique



Sac jaune



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en métal et en
aluminium



Briques et
cartonnettes
alimentaires



Emballages plastiques



Enveloppes, annuaires, publicités,

Cahiers, magazines, journaux, cartons



Point tri Verre



Bouteilles et bocaux
en verre **uniquement**



**Les verres
pour boire, la
vaisselle, les
vitres, les
ampoules, les
miroirs...
sont interdits
dans le point
tri verre**

Bac Biodéchets

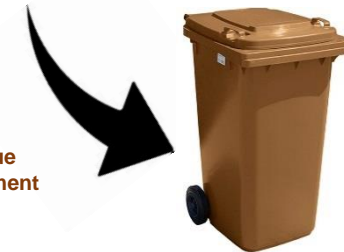


Restes de repas,
viandes, poissons,
fruits et légumes



Sachets de thé, marc de café,
mouchoirs et essuis tout...

**Les sacs
en plastique
sont strictement
interdits**



Encombrants

Il s'agit des éléments trop grands pour être collectés avec les produits résiduels (Meubles, literie, déchets métalliques...) **La collecte est limitée à 1m3 par foyer.**

Les DEEE, les gravats, les produits chimiques, les vitres et le verre sont formellement interdits.

En Porte à Porte : La collecte débute très tôt le matin, vous devez donc impérativement les déposer le soir précédent le jour prévu. Aucun dépôt ne sera collecté après le passage du camion.

En Apport Volontaire : A déposer en face du terrain de football de Mertzen entre 8h30 et 16h30

DEEE

Il s'agit de l'ensemble des déchets électriques ou électroniques (informatique, téléphonie, électroménager, câbles, hifi, outillage, luminaires, ...)

Si votre objet fonctionne encore ou s'il peut être facilement réparé, n'hésitez pas à le donner à une association afin qu'il puisse avoir une seconde vie.

En Porte à Porte : A déposer le soir précédent le jour prévu. Aucun dépôt ne sera collecté après le passage du camion.

En Apport Volontaire : A déposer à l'atelier communal de Seppois le Bas entre 8h30 et 16h30

FULLEREN Calendrier du tri 2^{ème} semestre 2019

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		
1	L	1	J	1	D	1	M	1	V	<i>La Toussaint</i>		
2	M	2	V	2	L	2	M	2	S	2	L	
3	M	3	S	3	M	3	J	3	D	3	M	
4	J	4	D	4	M	4	V	4	L	4	M	
5	V	5	L	5	J	5	S	5	M	5	J	Encombrants AV
6	S	6	M	6	V	6	D	6	M	6	V	Bac puce
7	D	7	M	7	S	7	L	7	J	7	S	
8	L	8	J	8	D	8	M	8	V	8	D	Bac puce
9	M	9	V	9	L	9	M	9	S	9	L	Encombrants PàP
10	M	10	S	10	M	10	J	10	D	10	M	
11	J	11	D	11	M	11	V	11	L	11	M	<i>Armistice 1918</i>
12	V	12	L	12	J	12	S	12	M	12	J	Sac jaune
13	S	13	M	13	V	13	D	13	M	13	V	Bac puce
14	D	14	M	14	S	14	L	14	J	14	S	TOXIQUES
15	L	15	J	15	D	15	M	15	V	15	D	Bac puce
16	M	16	V	16	L	16	M	16	S	16	L	
17	M	17	S	17	M	17	J	17	D	17	M	D3E PàP Sac jaune
18	J	18	D	18	M	18	V	18	L	18	M	Bac puce
19	V	19	L	19	J	19	S	19	M	19	J	
20	S	20	M	20	V	20	D	20	M	20	V	Bac puce
21	D	21	M	21	S	21	L	21	J	21	S	
22	L	22	J	22	D	22	M	22	V	22	D	Bac puce
23	M	23	V	23	L	23	M	23	S	23	L	
24	M	24	S	24	M	24	J	24	D	24	M	
25	J	25	D	25	M	25	V	25	L	25	M	<i>Noël</i>
26	V	26	L	26	J	26	S	26	M	26	J	<i>Saint Etienne</i>
27	S	27	M	27	V	27	D	27	M	27	V	Bac puce
28	D	28	M	28	S	28	L	28	J	28	S	Sac jaune
29	L	29	J	29	D	29	M	29	V	29	D	Bac puce
30	M	30	V	30	L	30	M	30	S	30	L	
31	M	31	S			31	J	31	J	31	M	Sac jaune

Bac à puce



Couches et autres éléments hygiéniques



Lingettes jetables

Petits objets en plastique



Sac jaune



Bouteilles et flacons en plastique

Emballages en métal et en aluminium



Briques et cartonnettes alimentaires

Emballages plastiques



Enveloppes, annuaires, publicités,

Cahiers, magazines, journaux, cartons



Point tri Verre



Bouteilles et bocaux en verre **uniquement**



Les verres pour boire, la vaisselle, les vitres, les ampoules, les miroirs... sont interdits dans le point tri verre

Bac Biodéchets



Restes de repas, viandes, poissons, fruits et légumes



Sachets de thé, marc de café, mouchoirs et essuis tout...



Les sacs en plastique sont strictement interdits

Toxiques

Il s'agit de la collecte des peintures, des aérosols, des produits phytosanitaires, des produits ménagers (détergents), des néons... Les aérosols et les emballages de détergents ménagers vides peuvent être mis dans le sac jaune. **La collecte aura lieu le samedi 14 décembre de 13h30 à 16h30 sur la place de la mairie**

Encombrants

Il s'agit des éléments trop grands pour être collectés avec les produits résiduels (Meubles, literie, déchets métalliques...) **La collecte est limitée à 1m3 par foyer.**

Les DEEE, les gravats, les produits chimiques, les vitres et le verre sont formellement interdits.

En Porte à Porte : La collecte débute très tôt le matin, vous devez donc impérativement les déposer le soir précédent le jour prévu. Aucun dépôt ne sera collecté après le passage du camion.

En Apport Volontaire : A déposer en face du terrain de football de Mertzen entre 8h30 et 16h30

DEEE

Il s'agit de l'ensemble des déchets électriques ou électroniques (informatique, téléphonie, électroménager, câbles, hifi, outillage, luminaires, ...)

Si votre objet fonctionne encore ou s'il peut être facilement réparé, n'hésitez pas à le donner à une association afin qu'il puisse avoir une seconde vie.

En Porte à Porte : A déposer le soir précédent le jour prévu. Aucun dépôt ne sera collecté après le passage du camion.